

*Pôle communication*

Mardi 25 janvier 2022



# CORONAVIRUS Covid-19

## POINT SANITAIRE DU MARDI 25 JANVIER À 14 h

<b>626</b> nouveaux cas au cours des dernières 24 heures	<b>16 626</b> Cas confirmés depuis le 06/09/2021
<b>848</b> Taux d'incidence sur 7 jours	<b>283</b> décès depuis le 09/09/2021, dont <b>1</b> au cours des dernières 24 heures
<b>1 082</b> doses de vaccin injectées au cours des dernières 24 heures	<b>65,19 %</b> de vaccinés sur la population totale

## POINT SANITAIRE

Depuis hier, lundi 24 janvier 2022, à 14 heures, **un** décès supplémentaire est à déplorer, soit **283** au total depuis le 9 septembre. Il s'agit d'une personne très âgée.

Pour mémoire, 92 % des personnes décédées du Covid-19 n'étaient pas, ou pas complètement, vaccinées.

### Cas positifs

**626** nouveaux cas positifs ont été confirmés.

Les cas positifs comptabilisés s'élèvent à **16 626** depuis le lundi 6 septembre.

Le nombre de cas actifs est de **3 023**.

Le taux d'incidence cumulé sur 7 jours glissants est de **848** pour 100 000 habitants.

**La Nouvelle-Calédonie est en phase de circulation intense du virus. Le gouvernement recommande de redoubler de vigilance concernant les mesures barrière.**

Retrouvez les conditions de dépistage et les consignes aux malades sur [gouv.nc](https://gouv.nc/niveau-alerte/depistage-consignes-aux-malades) : <https://gouv.nc/niveau-alerte/depistage-consignes-aux-malades>

**13 320** personnes sont considérées comme guéries par les services hospitaliers qui les ont accueillies.

## VACCINATION

Depuis hier, lundi 24 janvier, **1 082** personnes ont reçu une injection.

Depuis le début de la campagne :

- **185 595** personnes ont reçu au moins une dose, soit **80,2 %** de la population vaccinable et **68,49 %** de la population totale ;
- **176 656** personnes ont reçu deux doses de vaccin.
- **59 018** personnes ont reçu une dose de rappel.

À ce stade, **76,34 %** de la population vaccinable, soit **65,19 %** de la population totale ont reçu un schéma vaccinal complet.

# ÉVOLUTION DES MESURES D'ISOLEMENT

Pour rappel, l'augmentation importante du taux de l'incidence cumulée, justifie, à compter du 24 janvier 2022, la mise en place de nouvelles mesures d'isolement en cas de contamination, consultables [ICI](#) (« Consignes aux malades »).

## Nouvelles règles d'isolement

Circulation intense du virus dans la population



### Je suis vacciné(e)

#### Je suis **cas positif**

- Isolement 7 jours<sup>2</sup>, suivi de 7 jours de mesures barrière strictes<sup>1</sup>.
- Pas de test à l'issue.
- Au 5<sup>e</sup> jour, si je n'ai pas de symptôme depuis 48 h et que mon test est négatif, l'isolement est levé.

#### Dérogation

Je peux travailler si je suis travailleur prioritaire ou essentiel **et** si je suis totalement asymptomatique.

#### Je suis **personne contact à risque**

- Pas de quarantaine mais respect des mesures barrière strictes<sup>1</sup> pendant 7 jours.
- Télétravail si possible.
- Test initial, puis autotest à J2 et J4 du dernier contact avec un cas positif (à confirmer avec un test antigénique ou RT-PCR si positif).

### Je suis non vacciné(e), ou j'ai un schéma vaccinal incomplet

#### Je suis **cas positif**

- Isolement 10 jours<sup>2</sup>, suivi de 7 jours de mesures barrière strictes<sup>1</sup>.
- Pas de test à l'issue.
- Au 7<sup>e</sup> jour, si je n'ai pas de symptôme depuis 48 h et que mon test est négatif, l'isolement est levé.

#### Pas de dérogation possible

Je ne peux pas travailler.

#### Je suis **personne contact à risque**

- Quarantaine de 7 jours, à compter du dernier contact avec un cas positif.
- Respect des mesures barrière strictes<sup>1</sup>.
- Télétravail si possible.
- Test antigénique ou RT-PCR au 1<sup>er</sup> jour de la quarantaine.
- Sortie de quarantaine si test à J7 négatif.

### Je suis un enfant de moins de 12 ans

#### Je suis **cas positif**

- Isolement 7 jours<sup>2</sup>, suivi de 7 jours de mesures barrière strictes<sup>1</sup>.
- Pas de test à l'issue.
- Au 5<sup>e</sup> jour, si je n'ai pas de symptôme depuis 48 h et que mon test est négatif, l'isolement est levé.

#### Je suis **personne contact à risque**

- Pas de quarantaine mais respect des mesures barrière strictes pendant 7 jours<sup>1</sup>.
- Test initial.

1. Mesures barrière strictes : Je réduis mes interactions, je porte un masque, j'évite tout contact avec les personnes fragiles mêmes vaccinées, j'évite les transports en commun, je fais du télétravail si possible, je surveille mon état de santé.

2. La durée d'isolement se calcule à partir de la date de début des signes ou du test positif s'il n'y a pas de signe.

## OÙ SE FAIRE VACCINER ?

### Mardi 25 janvier

- **Nouméa, salle d'honneur de l'hôtel de ville** (gouvernement, mairie de Nouméa), sans rendez-vous, de 8 h à 15 h 30.
- **Nouméa, CSF de Montravel** (province Sud), avec ou sans rendez-vous, le mardi de 8 h à 18 h.
- **Nouméa, CAFAT Receiving**, sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h.
- **Centres médico-sociaux de Canala, Hienghène, Pouébo** (numéro vert province Nord : 05 00 22).
- **Koné, CHN**, sur rendez-vous au 05 00 22, de 13 h à 16 h 30.
- **Centres médico-sociaux de Lifou, Maré, Ouvéa** (numéro vert province Îles : 05 00 90).

### Mercredi 26 janvier

- **Nouméa, salle d'honneur de l'hôtel de ville** (gouvernement, mairie de Nouméa), sans rendez-vous, de 8 h à 15 h 30.
- **Nouméa, CSF de Montravel** (province Sud), avec ou sans rendez-vous (tél. : 20 53 00), du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h.
- **Nouméa, CAFAT Receiving**, sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h.
- **La Foa**, maison des services publics de l'intérieur (province Sud), de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30.
- **Yaté, salle polyvalente de la mairie** (province Sud), de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (20 53 70).
- **Centres médico-sociaux de Canala, Kouaoua, Houaïlou, Poom, Poya** (numéro vert province Nord : 05 00 22).
- **Koumac, CME**, sur rendez-vous au 05 00 22, de 12 h à 14 h.
- **Centres médico-sociaux de Lifou, Maré, Ouvéa** (numéro vert province des Îles : 05 00 90).

### Jeudi 27 janvier

- **Nouméa, salle d'honneur de l'hôtel de ville** (gouvernement, mairie de Nouméa), sans rendez-vous, de 8 h à 15 h 30.
- **Nouméa, CSF de Montravel** (province Sud), avec ou sans rendez-vous (tél. : 20 53 00), du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h.
- **Nouméa, CAFAT Receiving**, sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h.
- **Plum, annexe de la mairie du Mont-Dore**, avec ou sans rendez-vous (tél. : 43 76 00), de 9 h à 15 h.
- **Thio, centre médico-social**, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h (numéro vert province Sud : 20 46 60).
- **Païta, centre médico-social** (province Sud), sans rendez-vous, de 8 h 30 à 11 h (tél. : 20 45 70).
- **Île des Pins, centre médico-social** (province Sud), sans rendez-vous, de 8 h à 17 h (tél. : 20 53 80).
- **Boulari, centre médico-social** (province Sud), de 8 h à 11 h 30 (tél. : 20 53 33).
- **Centres médico-sociaux de Canala, Poindimié, Ouégoa, Kaala-Gomen, Voh** (numéro vert province Nord : 05 00 22).
- **Koné, CHN**, sur rendez-vous, de 13 h à 16 h 30.
- **Centres médico-sociaux de Lifou, Maré, Ouvéa** (numéro vert province des Îles : 05 00 90).

### Vendredi 28 janvier

- **Nouméa, salle d'honneur de l'hôtel de ville**, sans rendez-vous, de 8 h à 15 h 30.
- **Nouméa, CSF de Montravel** (province Sud), avec ou sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h, le mardi jusqu'à 18 h.
- **Nouméa, CAFAT Receiving**, sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h.
- **Dumbéa-sur-mer**, centre médico-social (province Sud), avec ou sans rendez-vous (tél. : 20 47 20), de 13 h à 16 h.
- **Plum, annexe de la mairie du Mont-Dore** (gouvernement, mairie du Mont-Dore), avec ou sans rendez-vous (tél. : 43 76 00), de 9 h à 15 h.
- **Centres médico-sociaux de Canala, Houaïlou, Poya, Ponérihouen** (numéro vert province Nord : 05 00 22).
- **Centres médico-sociaux de Lifou, Maré, Ouvéa** (numéro vert province des Îles : 05 00 90).

## Samedi 29 janvier

- **Nouméa, salle d'honneur de l'hôtel de ville** (gouvernement, mairie de Nouméa), sans rendez-vous, le samedi, de 8 h à 12 h 30.
- **Plum, annexe de la mairie du Mont-Dore** (gouvernement, mairie du Mont-Dore), avec ou sans rendez-vous, de 8 h à 11 h.

## VACCINATION DES 5-11 ANS

- **au centre de la CAFAT Receiving**, sur rendez-vous via le site [www.allomedecin.nc](http://www.allomedecin.nc), du lundi au vendredi, de 14 h à 15 h 30 ;
- **au CSF de Montravel**, le mercredi et le vendredi, de 13 h à 15 h 30, sur rendez-vous au 20 53 00.

La vaccination est proposée aux enfants de 5 à 11 ans sur rendez-vous exclusivement, en présence de l'un des deux parents ou du tuteur légal ; sur présentation des pièces d'identité des parents et enfants (ainsi que du livret de famille si les noms de famille sont différents).

**L'accord écrit des deux parents est nécessaire. Il est téléchargeable sur le site « [gouv.nc](http://gouv.nc) ».**

Cette vaccination n'est pas obligatoire, mais elle est fortement recommandée aux enfants présentant un risque de développer une forme grave de la maladie ou vivant avec des personnes à risque.

## LIENS UTILES

**Dépistage et consignes aux malades :** <https://gouv.nc/niveau-alerte/depistage-consignes-aux-malades>

**Pass sanitaire :** <https://gouv.nc/niveau-alerte/pass-sanitaire>

**Information aux voyageurs :** [arrivées](#), [départs](#)

**Sites de vaccination :** [Où se faire vacciner ?](#)

**Point sanitaire :** <https://gouv.nc/coronavirus>

**Point vaccinal :** <https://gouv.nc/vaccination>

**Tableau de bord de la crise :** <https://georep.nc/carto-thematique/sante-securite-et-civisme/covid-19>

